

Le 17 décembre 2018

**SITUATION DE L'HÔPITAL PRIVÉ CONFLUENT, EX NOUVELLES CLINIQUES NANTAISES
ENTRETIEN AVEC REGINE DARROZÈS, FABIEN HALLET, SYNDICALISTES CFDT ET
LAURENT JEANNEAU JURISTE.**

Lors de l'assemblée générale du 28/06/2018, 60% des 153 médecins actionnaires ont donné mandat au Conseil de surveillance pour négocier et trouver un acheteur susceptible de racheter les actions au meilleur prix.

Le Conseil de surveillance a mandaté un cabinet pour sélectionner les candidats. Un montage juridique complexe de la société fait que contrat mandatant ce cabinet n'est pas communicable en comité d'entreprise.

La recherche est en cours.

Pour le syndicat, le risque est que Le groupe ELSAN, propriétaire de la Polyclinique de l'Atlantique, se porte acquéreur. S'il est retenu et devient propriétaire de Confluent, il sera tenté de faire des économies d'échelle en regroupant les plateaux techniques sur le site de Saint Herblain. L'offre médicale sur notre agglomération sera ainsi diminuée et de moins bonne qualité. Le syndicat, majoritaire, se bat. Il a le soutien d'une majorité du personnel, ce d'autant plus qu'il a eu une victoire en référé et que la grève a permis des avancées en matière de salaires.

Il faut néanmoins nous préoccuper de cette situation et œuvrer à une solution : faciliter des négociations avec le groupe mutualiste Harmony ? Essayer de faire basculer la majorité des médecins ?